

revue de solidarité

N°51

INGENIEURS SANS FRONTIERES

4 €

internationale

EAU

et développement durable,

DES

DÉBATS

EN

CASCADE

Document réalisé dans
le cadre de la campagne :



Demain le monde...
le développement durable

Eau cœur du sujet...

Loi de plus normal, pour fêter les 20 ans d'Ingénieurs sans frontières,
que de consacrer un journal à la thématique de l'eau ?

édito



Depuis bien longtemps en effet, l'eau est au cœur des partenariats dans lesquels notre association est engagée avec les pays du Sud. Ces dernières années, sa démarche s'est progressivement élargie pour ne plus se limiter à la réalisation des ouvrages mais envisager également les conditions de leur gestion durable. Le centre d'intérêt d'ISF s'est ainsi déplacé vers un nouveau concept, celui du « service », qui englobe la finalité des projets, les enjeux sociaux, économiques et/ou politiques qui y sont liés. Il encourage nos partenaires à impliquer plus étroitement les usagers, futurs bénéficiaires du service. Cette nouvelle approche permet de renforcer nos partenariats et d'inventer des solutions techniques et des modalités de gestion mieux appropriées.

Notre association s'interroge donc plus que jamais sur ses pratiques, dans la continuité du précédent numéro de notre revue consacré à l'eau, en juin 1998.

Au niveau mondial, de vigoureux débats agitent actuellement la société civile, les entreprises et institutions internationales qui gravitent autour le secteur de l'eau. Ils reflètent le statut ambivalent de cette ressource, au carrefour de logiques (économiques, sociales, culturelles...) complexes et interdépendantes, dont il faut trouver le juste équilibre. On trouve, en filigrane de l'action d'ISF aussi bien que des débats actuels, un engouement marqué pour la notion de « développement durable ¹ » qui mène de nombreuses actions de sensibilisation sur cette thématique.

Ces espaces d'échanges offrent de nouvelles pistes de réflexion pour mieux appréhender les multiples aspects du « chemin » parcouru par l'eau : est-elle un « bien public mondial » ? Comment la gérer ? Comment permettre aux plus pauvres d'y avoir accès ? Quels enjeux géopolitiques autour des questions de partage des eaux transnationales ? Quelles initiatives concrètes au Sud et au Nord, en milieu urbain et en milieu rural, dans le domaine de l'environnement, de l'eau potable ?

Se faire l'écho de ces réflexions, telle est l'ambition de ce dossier qui viendra compléter la liste des « outils pédagogiques » de la campagne « Demain le monde... ». Nous espérons vivement qu'il permettra à chacun, à chacune, et notamment aux plus jeunes, d'avancer dans une année 2002 des plus solidaires !

Simon Godefroy, vice-président « projets Sud »

1 - Collectif de 18 associations de solidarité internationale (dont ISF), rassemblées autour d'une thématique précise pour une période de deux ans au cours de laquelle sont mises en œuvre des actions d'éducation à la solidarité internationale, notamment à l'aide d'« outils pédagogiques ». Ainsi, entre 2001 et 2003, le développement durable constituera le support de débats et d'actions dans toute la France avec des enseignants, éducateurs, parents d'élèves, élus, jeunes...

Pour plus d'informations : « Demain le monde... », c/o Solidarité laïque, 22, rue Corvisard, 75013 Paris.

Tél. 01 43 35 24 48 - Fax 01 45 35 47 47 - demain-le-monde@club-internet.fr - www.globenet.org/demain-le-monde

SOMMAIRE

Eau et développement durable,
des débats en cascade

4

Politiques de l'eau : inventons !	5
L'eau, une marchandise pas comme les autres	6
Au-delà du principe « pollueur-payeur »	8
Privatisations : une gestion partagée de l'eau est-elle possible ?	10
Gestion communautaire : un rapport de forces	12
Les Anglais, les Français et l'eau : des synergies à construire	13
L'eau, levier géostratégique au cœur des conflits	15
Barrons la route aux barrages !	16
Kanel : un service de l'eau amélioré pour 10 000 personnes	17

DOSSIER

Florence Colas
Rodolphe Rosier
P. Bouso, C. Barthe-Dejean, S. Pisslar
Matthieu Métayer
Barbara Benz
Esther Monier-Ilouz, Franck Foucher
Matthieu Métayer
Christine et J.-M. Petit, H. Boivins
Michel Tissot

INITIATIVES NORD-SUD

Quand les touristes boivent, l'île de Djerba trinque	18
L'expérience d'un programme conjoint	19

Cécile Barthe-Dejean
Thérèse Collinet, Pierre Lévy

A découvrir

21

22

Breves

Notre revue met en évidence les interdépendances sociales, politiques, économiques et culturelles entre les pays du Nord et du Sud dans le but de favoriser des comportements individuels et collectifs solidaires. Dans cette optique, elle informe également sur les engagements de l'association Ingénieurs sans frontières qui édite et élabore la revue.

Mars 2002 - n° 51

Ingénieurs sans frontières

14, passage Dubail
75010 Paris
Tél. 01 53 35 05 40
courrier@isf-france.org
http://www.isf-france.org

Dépôt légal : à parution

Directeur de publication :
Pascal Bouso

Comité de rédaction :

Cécile Barthe-Dejean,
Pascal Bouso, Florence Colas,
Thérèse Collinet, Kristell Gehannin,
Daniel Godillot, M-L Larcher,
Matthieu Métayer, Jean-Marc Petit,
Sylvie Pisslar, Rodolphe Rosier,
Bruno Valfrey, Thomas de Véricourt

Ont également collaboré à ce numéro :

L'AFVP, Barbara Benz, Hugues Boivin,
La campagne « Demain le monde... »,
Franck Foucher, Simon Godefroy,
Pierre Lévy, Esther Monier-Ilouz,
Christine Petit, Bruno Rotalier,
Michel Tissot, Franck Villey

Secrétariat de rédaction :
Florence Colas

Corrections :

Pascal Bouso, Florence Colas,
Thérèse Collinet, Kristell Gehannin,
Bruno Valfrey

Mise en page :

Florence Colas

Crédit photo
de 1^{ère} de couverture :
ISF

Crédit photos intérieur :
Kosan Engineering (p. 6, 10, 11)
WaterAid/Jim Homes (p. 13)
S. Ardilly (p. 15)
Cheiro de terra (CPT-SC) (p. 16)
Réseau Jeunes Solidaires de Rennes (p. 18)
G. Aubourg / pS-Eau (p. 19)
Flammarion, Seuil (p. 20)
F. Colas, PFCE (p. 22)

Merci à tous pour le prêt gracieux de photos

Publicité et abonnements :
Dario Baiao, Pascal Bouso,
Florence Colas

Impression :
Quadratin, 10, rue des Prairies,
75020 Paris

*Merci à Matthieu et Simon pour leur patience,
à Esther pour sa participation,
à Thérèse et Bruno pour leur aide,
à Dario pour son soutien.*

.....
Merci à tous.

Le dossier du prochain numéro
sera consacré au thème
de la sécurité alimentaire.

LE CONCEPT DU DÉVELOPPEMENT DURABLE APPLIQUÉ AU DOMAINE DE L'EAU

Politiques de l'eau : inventons !

Un constat impressionnant : l'eau recouvre 70% de la planète mais seulement 2% de cette eau est douce.

Un milliard et demi d'habitants n'ont pas accès à l'eau potable, près de trois milliards n'ont pas accès à des services d'hygiène et d'assainissement.

Un constat alarmant qui mobilise depuis les années 1990 une multiplicité d'acteurs (ONG, organisations internationales, Etat, entreprises...), du Nord comme du Sud, dans la recherche commune de politiques de l'eau résolument novatrices.

Un changement auquel la notion de développement durable n'est pas étrangère...

Les principes du développement durable permettent d'envisager d'une autre manière la problématique de l'eau, en stimulant d'autres approches. L'eau ne peut plus être abordée dans une perspective de long terme sans intégrer à la fois la dimension socio-économique (optimisation de la gestion de l'eau dans l'ensemble des secteurs), sociale (combat contre l'inégalité sociale dans l'accès à l'eau), environnementale (intégration de la politique de l'eau dans

celle de l'aménagement du territoire ou le respect des écosystèmes), politique et citoyenne (participation et concertation démocratique de l'ensemble des partenaires). Seul un équilibre entre toutes les dimensions de l'eau peut permettre un développement qui assure la satisfaction « des besoins des générations actuelles sans compromettre ceux des générations futures ¹ ».

Solidarités Nord-Sud

En outre, en raison du problème d'inégalité de l'accès à l'eau, la mise en œuvre du développement durable ne peut plus se passer d'une solidarité Nord-Sud. Les pays du Sud sont en effet les plus touchés, avec d'importants problèmes quantitatifs et qualitatifs. En ville, les réseaux de distribution perdent en moyenne la moitié de l'eau qu'ils transportent à cause des fuites. Bien souvent, l'eau potable n'est pas disponible du fait du manque d'assainissement et de la contamination des eaux par les rejets des villes et des industries. Résultats de cette pression sur les réserves en eau, sa maîtrise devient source de conflits, notamment entre Etats traversés par de grands fleuves. L'eau constitue également une opportunité stratégique pour des entreprises privées mais les logiques économiques qui conditionnent sa production et sa distribution se heurtent bien souvent à son accès au plus grand nombre.

Le Nord n'est pas épargné

Cette solidarité a d'autant plus de sens qu'actuellement et de plus en plus, les pays du Nord se trouvent confrontés à des problèmes identiques. De nombreuses nuisances liées à l'intensification des pratiques agricoles continuent notamment de polluer les nappes phréa-

tiques. Le binôme eau-développement durable a ainsi toute son actualité : mobilisation de la recherche, débats (du projet de la loi sur l'eau en France, au projet d'installation au Québec de macro-porcheres a priori très polluées des eaux souterraines), mise en réseau des informations, sensibilisation de la société civile. Il s'agit aussi de se mobiliser concrètement, au niveau régional ², notamment par des projets de protection de la ressource avec fixation de « seuils critiques », mais aussi par le biais de mécanismes de « dépollution » avec une plus juste répartition des coûts. Ce partage de problématiques avec le Sud est relativement nouveau.

Les questions-clés du développement durable

- « **Précaution** » : dans quel domaine mon projet a-t-il un impact ?
- « **Solidarité dans l'espace** » : où mon projet a-t-il un impact ?
- « **Solidarité dans le temps** » : quel sera l'impact de mon projet dans les années, voire les décennies à venir ?
- « **Participation** » : quel est le degré d'implication de la population sur le projet ?
- Quelles **interactions** entre les aspects « positifs » et « négatifs », quelles mesures compensatoires ?

En témoigne l'importante mobilisation des pays du Nord lors de la conférence sur l'eau (« eau, bien commun ») du Forum social mondial de Porto Alegre, au Brésil, en février dernier. Il encourage fortement une mise en commun des réflexions et des expériences, notamment dans le cadre de la réalisation de projets Nord-Sud.

Un certain nombre de questions se posent dès lors en amont, dans l'élaboration concrète des projets de développement. Dans ce cadre, les besoins sont définis non plus de manière autonome,



Le développement du service de l'eau en milieu rural cambodgien, village de Smay Khmay, 2001.

mais intégrée, au service du développement durable (voir encadré).

Pour une durabilité des projets

A partir des caractéristiques de chaque région et des besoins de chacun, en partenariat avec les populations concernées, le développement durable permet en effet d'envisager d'autres manières de concevoir des projets de développement autour de l'eau. Il s'agit par exemple de trouver des technologies appropriées pour extraire, distribuer l'eau et limiter le gaspillage, à un prix acceptable pour les populations, et économiquement viable ; de sensibiliser, responsabiliser pour pérenniser les nouveaux comportements, notamment auprès des femmes ; d'échanger les expériences, de créer des associations locales pouvant faire pression sur les autorités, afin que leurs projets de grosses infrastructures (tels les barrages) ne se fassent pas au détriment de l'environnement et des populations.

De nouvelles politiques pour l'eau

Si la faisabilité et la réalisation du développement durable peuvent demeurer problématiques (voir encadré), en revanche la méthodologie reste commune. Le processus de prise de décisions n'importe-t-il pas autant que la décision elle-même ?

Cette notion a en effet le mérite d'interpeller les décideurs au niveau mondial et de faire renaître des outils de régulation politique à cette échelle, comme l'intégration des problèmes de l'eau dans les conventions internationales liées au développement durable. La perception que l'on a de ce dernier étant souvent influencée par les tendances internationales, l'enjeu autour de l'eau comme « bien public mondial » existe bel et bien.

Concernant l'eau très spécifiquement, des propositions inédites sont actuellement entrain de voir le jour, stimulées par cette appréhension nouvelle du problème de l'eau. On parle aujourd'hui de « traité mondial de l'eau », de « parlement mondial pour l'eau » qui serait composé d'élus politiques et d'usagers (évoqué par Ricardo Petrella³ lors du Forum social mondial), d'« observatoire mondial des droits de l'eau ».

Formaliser et débattre sur l'eau, observer... Ces formes de « gouvernances concertatives⁴ » constituent peut-être des solutions qui sont les seules à être à la hauteur du défi que représente la décision de fournir à chaque être humain une eau propre, en quantité suffisante, à toute heure et en toute saison.

L'alternative conceptuelle et pratique que propose le développement durable, une simple « mode » ? Tout porte à croire qu'au contraire, l'avenir de l'eau, au Nord comme au Sud, n'est plus séparé des forums mondiaux sur le développement durable, qu'ils se déclinent en espaces réels ou virtuels (voir en cela le rôle non négligeable de l'outil internet).

Un retour au politique, en somme, qui reste à crédibiliser face au modèle économique actuel.

Florence Colas

1 - Selon la définition du développement durable dans le rapport de M^{me} Brundtland, 1^{er} ministre de Norvège, remis en 1987 à l'ONU.

2 - En France, l'« Agenda 21 local » est un programme d'action de la commune pour le xx^e siècle, qui répond aux objectifs et principes du développement durable. Voir *Approches territoriales du développement durable. Repères pour l'Agenda 21 local*, 4 D, déc. 2001 (gratuit). Commande auprès de 4 D, 7, impasse Charles Petit, 75011 Paris. Tél. 01 44 64 74 94 Voir aussi www.comite21.org

3 - R. Petrella, économiste, est créateur du groupe de Lisbonne en 1992, lequel a pour but d'établir une nouvelle génération de contrats sociaux internationaux.

4 - Selon les termes de Sylvie Faucheux (professeur à l'université de Versailles), lors de son intervention aux Journées nationales sur le développement durable les 11 et 12 janvier 2002 à Orléans (organisées par 4 D).

Pour plus de renseignements

L'association 4 D

(Dossiers et Débats pour le développement durable)
www.association4d.org

Agora 21 (Association pour l'information, la communication et la gouvernance pour le développement durable)
www.agora21.org

L'association Convictions

(son « manifeste du développement durable », son forum)
www.convictions.org

Le visage mondial du développement durable

Si certaines institutions internationales proposaient déjà dans les années 1970 la notion d'« éco-développement », le concept du « développement durable » est d'abord forgé par le milieu écologiste, précisément en 1980 par l'Union internationale pour la conservation de la nature (UICN).

Une prise de conscience mondiale

Sur la base de la critique d'un mode de développement économique inéquitable et gaspilleur, le sommet sur l'environnement et le développement des Nations unies à Rio pose, en 1992, la nécessité d'un développement durable préservant ressources et générations futures. Ce principe est décliné en objectifs politiques par les Etats présents, qui s'engagent dans un programme de coopération internationale pour le xx^e siècle, l'« Agenda 21 ». Le développement durable entre donc dans le débat public, les exercices de prospectives se multiplient, relayés par les médias. Il suscite de nouvelles approches multidimensionnelles, notamment sur l'eau.

La notion confrontée à ses limites

Trop « théoriques », trop « ambigus »... Il est le plus souvent reproché au développement durable d'aboutir à normaliser les pratiques et les valeurs liées à l'eau, de n'envisager qu'« un seul » développement durable. En amont, la notion est encore confrontée à des obstacles de taille : pas de vision partagée, connaissances insuffisantes, simple juxtaposition des dimensions. Un concept « mou » qui, en outre, manque de crédibilité publique : citoyens et scientifiques participent finalement très peu au processus d'élaboration du développement durable. Sa reconnaissance institutionnelle est faible, les intérêts économiques prévalent le plus souvent (attitude de retrait de certains pays, récupération du concept par les transnationales...). Les avancées sont minimes depuis le sommet de 1992, même si l'« Agenda 21 » a permis la signature de deux conventions internationales sur le climat et la biodiversité.

Bientôt, Johannesburg

Actuellement se tient la conférence internationale sur le financement du développement durable de Monterrey (Mexique), organisée par les Nations unies et réunissant Banque mondiale, FMI, OMC, représentants de la société civile et des milieux d'affaires. Celle-ci s'avère cruciale pour la tournure que prendra, du 25 août au 4 septembre 2002, le sommet mondial sur le développement durable des Nations unies à Johannesburg (« Rio + 10 », voir www.sommetjohannesburg.org), lequel a pour but de faire le point sur la mise en œuvre des décisions prises en matière de développement durable. En France, aujourd'hui, les ONG se mobilisent pour constituer une force commune de propositions afin d'influencer les positions françaises et européennes en vue de ces échéances. Le collectif Jo'burg 2002 réunit depuis mars 2000 une soixantaine d'associations et de syndicats sous l'égide de 4 D. Sa campagne, « La terre, l'affaire du siècle ! » (voir www.rioplusdix.org) vise à fédérer les initiatives associatives, dialoguer avec les pouvoirs publics sur la stratégie nationale de développement durable dans la perspective de « Rio + 10 ».

L'eau, une marchandise pas comme les autres

De manière ironique, l'actualité internationale propose à la fois la question du développement durable et la libéralisation des services du secteur de l'environnement ¹. Dans quelle mesure est-il difficile de concilier une approche de l'eau en tant que marchandise avec les principes du développement durable ?

N'y a-t-il pas nécessité de penser l'eau comme un « bien public mondial » si l'on veut garantir son accès au plus grand nombre ? Quels sont les obstacles à cette alternative ?

Les objectifs de démocratisation de l'accès à l'eau potable ont été, pendant longtemps, traduits en objectifs de diminution du coût de revient du mètre cube d'eau, pour un niveau de prestation donné.

Cette approche économique qui a permis d'élargir la fourniture en eau potable, se trouve aujourd'hui confrontée à la libéralisation du marché de la distribution de l'eau ², ainsi qu'à des enjeux géopolitiques qui, de plein fouet, remettent en cause sa pertinence ³.

L'eau, bien économique standard

Ainsi, la conception de l'eau comme un bien économique standard se manifeste aujourd'hui par un consensus qui réunit aussi bien les économistes de la Banque mondiale que certaines ONG de développement. Lors du Forum mondial pour l'eau du Conseil mondial de l'eau ⁴, organisé à La Haye en 2000, les autorités publiques présentes et les investisseurs privés du secteur ont déclaré que l'eau était un besoin humain de base, et non un droit fondamental. Un choix terminologique, apparemment anodin, qui cache des enjeux de taille.

L'eau, bien public mondial

Déclarer « un droit à l'eau » pour tous les peuples aurait en effet entraîné « [...] des obligations et des restrictions trop contraignantes pour la liberté des acteurs privés présents en force lors de ce Forum »,

selon certains intellectuels dont font partie Ricardo Petrella et Maud Barlow ⁵. Pour eux, le débat se situe bien ailleurs, bien au-delà de ces considérations. Cette eau, loin d'être une simple marchandise soumise à l'économie de la rareté, est surtout un élément vital. Par conséquent, disent-ils, si l'on reconnaît le droit à la vie, ne doit-on pas nécessairement reconnaître le droit à l'eau ?

Un principe est au fondement du postulat de R. Petrella et M. Barlow : l'eau appartient, avant tout, à l'humanité. Ainsi, les conflits territoriaux, de même que la discrimination entre les populations solvables et non solvables, doivent être réglés au niveau mondial.

Des logiques complexes

Certaines pratiques, au niveau local, viennent néanmoins compliquer le débat lancé par R. Petrella et M. Barlow. D'une part et de manière plus générale, les arbitrages locaux ne sont pas toujours réductibles à une opposition entre multinationales et populations, solvables ou non.

Cette approche n'évoque pas, en effet, la complexité des situations locales : d'autres types d'acteurs interviennent également en rivalité, notamment ceux issus du marché informel de l'eau (mafias, élites locales...), très fréquents dans les pays du Sud et qui ne sont pas toujours contrôlés par l'Etat. Les communautés locales sont, elles-mêmes, très diverses ; elles peuvent par conséquent témoigner de besoins différents par rapport à l'eau.

Comment appliquer un droit à l'eau ?

D'autre part, la question qui est posée est celle, très concrète, de l'application du droit à l'eau. A qui reconnaître ce droit, à un Etat, à un territoire, à des individus ? Surtout, quel en serait le garant, quels organes, quelles institutions ? L'humanité n'est pas encore reconnue comme un sujet politique et juridique en tant que tel... Le concept de bien public mondial doit donc servir de levier pour faire émerger de nouvelles formes de régulation au niveau mondial, portées par une société civile internationale mobilisée face aux institutions financières internationales et aux multinationales.

A quand, donc, l'émergence d'un « peuple monde ⁶ », s'appropriant son propre devenir ?

Rodolphe Rosier

1 - Respectivement : le sommet mondial sur le développement durable de Johannesburg en septembre 2002 et la révision de l'Accord général sur le commerce des services.

2 - Voir l'article de Matthieu Métayer p. 10-11.

3 - *Idem*, p. 15.

4 - Créé en 1996, le Conseil mondial de l'eau est une émanation de la Banque mondiale ayant pour but de définir une « vision mondiale de l'eau » à long terme.

5 - Ricardo Petrella, « La Nouvelle Conquête de l'eau », *Le Monde diplomatique*, mars 2000. Maud Barlow, *Blue Gold, The water global crisis and the commodification of the worldwater supply*, International Forum on globalization, 2001.

6 - Philippe Zarifian, *L'émergence d'un peuple monde*, PUF, 1999.

RÉFORME DE LA POLITIQUE DE L'EAU EN FRANCE

Au-delà du principe « pollueur-payeur »

Marchandage d'épiciers à l'Assemblée nationale : le montant de la taxe sur les excédents d'azote d'origine agricole a fait l'objet d'un long débat entre parlementaires. Le principe « pollueur-payeur » constitue-t-il pour autant la panacée pour améliorer durablement la qualité de la ressource en eau ?

L'extension du principe « pollueur-payeur » aux agri- cultivateurs et aux centrales électriques représente l'essentiel du volet « environnement » de la réforme préparée depuis trois ans par le ministère de l'Aménagement du territoire et de l'environnement.

communes et des industries dans le but de les doter d'infrastructures d'assainissement. Au total, depuis trente ans, les six agences de l'eau ont financé plus de 10 000 stations d'épuration.

Ce système, qui s'apparente davantage à un principe de mutualisation de l'investissement qu'à une taxation « pollueur-payeur », a révélé son efficacité.

Une plus juste répartition des efforts de maintien de la qualité de l'eau

8

Yves Cochet a réussi à faire passer le principe d'un allègement de la redevance des collectivités locales envers les agences de l'eau. Mesure attendue depuis longtemps, car chacun sait que si les grands cours d'eau sont moins pollués que dans les années 1960, on assiste depuis quelques années à une pollution importante dès la source des petites rivières, preuve que la pollution agricole est devenue prédominante.

Or cette dégradation de la qualité sur les têtes de bassin versant annule partiellement les gains obtenus par la réduction des pollutions industrielles et urbaines.

Le principe « pollueur-payeur » suffit-il pour autant ?

Ce principe est né avec les lois de 1964 et la création des agences de l'eau. Constituées à l'échelle d'un bassin hydrographique (il en existe six en France), celles-ci ont été chargées de collecter la redevance des

La réforme de la politique de l'eau

Le projet de loi de réforme de la politique de l'eau a été adopté en première lecture par l'Assemblée nationale le 11 janvier dernier. Les élections à venir retarderont quelque peu son adoption finale mais les dispositions retenues fourniront néanmoins des pistes à la législature suivante :

- « **Solidarité** » ou droit à l'accès à l'eau potable, par l'instauration d'une tarification sociale pour les plus démunis.
- « **Transparence** » : un « Haut conseil » est chargé d'éclairer les collectivités locales devant la complexité des dossiers liés au service de l'eau et à l'assainissement.
- « **Rapport de forces** » : les communes ne se trouvent plus attachées à leur entreprise délégataire pour vingt ans mais pour douze ans.
- « **Environnement** » : le principe « pollueur-payeur » s'étend plus sensiblement aux agriculteurs. Un volet sur la prévention des inondations est introduit.

La difficulté avec les pollutions d'origine agricole, c'est qu'elles sont beaucoup plus diffuses : on ne les identifie pas immédiatement mais on peut les retrouver, quelques années plus tard, dans les nappes phréatiques, les rivières.

Or les agences de l'eau ont traité ce problème nouveau en appliquant la même recette qui a marché sur les villes et les industries : la dépollution. Appliqués sur le mode de l'incitation,

nécessitant une mise en œuvre complexe, les Programmes de maîtrise des pollutions d'origine agricole (PMPOA) ont englouti 13 milliards de francs de fonds publics, sans résultats convaincants. En outre, le principe du pollueur-payeur engluie le débat dans la fixation de normes de pollution, qui sont elles-mêmes très délicates à interpréter (voir encadré). L'efficacité de la nouvelle redevance sur les excédents d'azote reste donc à prouver, en particulier dans des zones très touchées comme la Bretagne (voir encadré).

Reconsidérer la politique de l'eau sous l'angle du développement durable

L'application du principe « pollueur-payeur » à l'agriculture ne remet pas en cause les logiques de production qui dominent ce secteur. Pourtant, nombreux sont les représentants du monde associatif, environnementalistes ou usagers, qui considèrent que c'est bien à ce niveau qu'il faut remonter si l'on veut avoir une amélioration durable de la ressource.

Il reste que ces acteurs ont encore du mal à peser dans un débat où le rapport de force est favorable aux acteurs économiques et aux élus. La loi de 1992 a fourni de réels outils pour engager une gestion concertée et durable de l'eau : les Schémas d'aménagement et de gestion des eaux (voir encadré). Peu d'acteurs se sont appropriés ces outils. En les simplifiant, la réforme en cours tente de leur donner un nouveau souffle.

Il reste aussi que la politique agricole maintient un productivisme en contradiction avec une gestion cohérente et durable de la ressource eau : elle octroie notamment des aides directes aux cultures irriguées, plus importantes qu'aux cultures non irriguées, et favorise ainsi les systèmes de production intensifs au détriment d'autres systèmes plus économes en eau.

La remise en cause des aides perverses et la promotion de nouveaux outils, tel l'« éco-conditionnalité » (ou conditionnement du versement des aides au respect de la loi sur l'eau, en vigueur depuis 2000 pour les céréales), sont quelques pistes promues par quelques-unes de ces associations, ainsi que par des syndicats comme la Confédération paysanne.

Pascal Bouso, Sylvie Pislar

Nitrates, comment assainir le débat ?

« Notre société est de plus en plus confrontée au besoin de choisir le niveau de risque auquel elle consent. » Franck Villey, qui a présidé une récente évaluation de la politique de préservation de la qualité de l'eau¹, relève pourtant que « l'éducation des acteurs publics et sociaux dans le domaine du risque sanitaire reste sûrement à parfaire ».

Le débat sur les taux de rejet en nitrates dans l'agriculture est un exemple type de simplification : « Les nitrates s'avèrent peu toxiques par eux-mêmes. Il n'y a pas lieu de modifier la norme, mais son dépassement n'induit pas de risque sanitaire, et cela est insuffisamment perçu. » En revanche, « les nitrates sont les traceurs d'autres substances indésirables, notamment dans les zones d'élevage : phytosanitaires, produits vétérinaires, etc. »

En ne contraignant l'agriculture qu'à la limitation des rejets de nitrate, on élude la question de rejets plus difficiles à déceler mais qui représentent un risque sanitaire réel. On évacue aussi toute la complexité de l'activité agricole : « La limitation des pertes de nitrates sous les surfaces agricoles n'est pas aussi simple que les citoyens le croient. Les nitrates présents dans nos eaux, aujourd'hui et demain, ne sont pas forcément le résultat d'un gaspillage d'engrais et de mauvaises pratiques agricoles. Il y a des utilisations du territoire incompatibles avec le maintien ou la reconquête de la qualité des eaux. C'est notamment le cas de l'élevage en Bretagne. »

1 - La politique de préservation de la ressource en eau destinée à la consommation humaine, Comité national d'évaluation/Commissariat général au plan, sept. 2001.

Les marais menacés

L'exemple du Marais poitevin illustre parfaitement le type de conflits que l'on trouve en France.

Le Forum des marais a été créé pour coordonner la mise en œuvre du SAGE

(Schéma d'aménagement et de gestion de l'eau). Ce Forum interdépartemental (Charentes-Maritimes, Vendée, Deux-Sèvres) ambitionne de faire cohabiter les pratiques des agriculteurs en amont, avec celles des ostréiculteurs en aval qui redoutent les produits polluants, tels les engrais. Il répond aussi au signal d'alarme tiré par les chasseurs, les randonneurs et les écologistes, qui considèrent que l'équilibre naturel du Marais et les écosystèmes ont été rompus. Cet effort de concertation semble inopérant pour juguler la disparition de l'élevage en amont, remplacé par des cultures céréalières, grandes consommatrices d'eau : le Marais a perdu 50 % de ses prairies en 20 ans.

A défaut de trouver un accord dans le cadre du Forum, les acteurs attendent une action de l'Etat nettement plus radicale : la création d'une réserve naturelle ou le classement d'une partie du Marais comme site protégé.

Cécile Barthe-Dejean

COMMENT PERMETTRE AUX PLUS PAUVRES D'AVOIR ACCÈS À L'EAU ?

Privatisation de l'eau : une gestion partagée est-elle possible ?

Dans de nombreux pays défavorisés, la tendance actuelle est de prôner la participation du secteur privé dans les services publics.

Le secteur de l'eau n'échappe pas à la règle.

Mais l'eau ne se réduit pas à sa dimension purement économique...

Comment concilier participation du secteur privé et intérêts des citoyens les plus démunis ?

Une gestion partagée, impliquant tous les acteurs locaux

- politiques ou bénéficiaires - est timidement expérimentée

dans quelques villes du monde, mais beaucoup de choses restent encore à inventer.

10

En France, la majorité des collectivités - 70 % - ont, depuis longtemps, délégué la gestion des services de l'eau et de l'assainissement à des entreprises privées.

Dans les pays du Sud, le service de l'eau est le plus souvent assuré par un organisme public. Pourtant, sous la forte pression des bailleurs de fonds (Banque mondiale notamment), les collectivités de ces pays sont invitées à privatiser la gestion du service de l'eau. Dans les années à venir, cette privatisation représentera un marché considérable, sur lequel se positionnent déjà les grandes entreprises privées de distribution d'eau, au premier rang desquelles les *majors* françaises que sont Vivendi, Ondéo ou Saur...

Une nouvelle donne dans les pays en développement

Au Sud, une « privatisation artisanale » est déjà à l'œuvre dans de

nombreuses villes, où le service de l'eau est assuré par une multitude



De véritables promoteurs financent et gèrent des réseaux dans les petits centres ruraux : château d'eau de Battambang, Cambodge, 2000.

En outre, la forte croissance démographique et l'urbanisation rapide ont engendré deux phénomènes : la création d'un habitat spontané à la périphérie des villes et le développement d'un tissu de petites villes. Dans ces espaces intermédiaires, la grande souplesse d'intervention de ces opérateurs leur permet de s'adapter rapidement à l'échelon local, et de « boucher les trous » du service public, dès que les usagers expriment une demande non satisfaite ¹.

De nouvelles articulations à créer...

La crise des services publics dans les pays du Sud a entraîné une redéfinition du rôle des acteurs, conduisant à l'expérimentation de nouveaux modes de gestion locale. La démarche de laisser aux futurs bénéficiaires la responsabilité d'exprimer leur volonté, dans la définition des besoins, plaide pour une décentralisation de la maîtrise d'ouvrage ².

d'opérateurs locaux appartenant, en général, au secteur informel.

En d'autres termes, il s'agit là d'une façon de construire concrètement la démocratie, à partir des enjeux et des problèmes auxquels sont confrontés les habitants. Cette logique doit pouvoir s'articuler, et non se confondre, avec la montée en puissance des collectivités locales qui auront la responsabilité du service public de l'eau.

Concilier les intérêts de chaque acteur

Des mesures d'intermédiation, véritable relais entre le niveau communautaire et le niveau institutionnel, doivent être mises en place afin de dynamiser le processus, le succès de cette gestion décentralisée tenant surtout à l'identification et au respect des intérêts partagés entre chacun des acteurs.

Un cadre contractuel clair, dont le garant est un organisme de régulation indépendant, doit être notamment imposé à l'opérateur. Cela est d'autant plus nécessaire que la logique de rentabilité financière du secteur privé ne conduit pas spontanément à privilégier l'approvisionnement des habitants les plus pauvres.

La nécessité d'un cadre contractuel

Il reste que l'apprentissage de la contractualisation n'aura d'utilité sociale que s'il s'inscrit dans la construction et l'articulation des rôles et des fonctions de chacun. Parvenir à gérer cette complexité dans des contextes sociaux, politiques et culturels différents, tel est le principal défi.

La mise en place de cette nouvelle donne reste encore délicate, car elle bouleverse les modes traditionnels de gestion de l'eau.

Des expériences significatives montrent pourtant que la coopération entre sociétés privées, collectivités locales et usagers, est possible.

Au contact des organisations non gouvernementales, les compagnies acquièrent de nouvelles compétences en diversifiant leurs modes d'intervention, dans le but de répondre à une demande sociale la plus large possible. Elles ont tout intérêt, de même que les collectivités locales, à bénéficier de l'investissement des habitants et des



acteurs associatifs (associations de quartier, comités locaux), dans la gestion et le contrôle des services urbains.

La plus grande concession des services de l'eau et de l'assainissement, mise en place à Buenos Aires³, constitue à cet égard un chantier de taille. La volonté de mieux répondre à l'insolvabilité des populations les plus démunies et la non-conformité foncière de certaines habitations ont permis la mise en place de solutions alternatives, par exemple des systèmes de facturation collective.

Résistances

Toutes les tentatives de privatisation ne sont pas aussi concluantes. La récente concession de la gestion

de l'eau de Cochabamba (troisième ville de Bolivie) a entraîné un soulèvement populaire très marqué, suite à l'augmentation brutale des prix⁴ et la faible consultation des habitants. Les violents affrontements entre la population et l'armée bolivienne ont témoigné du degré de mobilisation populaire contre la privatisation du service de l'eau.

L'implication des usagers dans les instances de concertation pourrait donc constituer un élément déterminant dans le renouvellement des logiques de gestion et de régulation des services publics locaux. Mais cela n'est pas suffisant : la capacité des usagers à se constituer en un ensemble représentatif et cohérent - et donc légitime - est tout aussi nécessaire au bon fonctionnement de ces instances.

Matthieu Métayer

1 - Sur ce sujet, voir le numéro 40 sur l'eau de la revue *Ingénieurs sans frontières* (p. 10-11).

2 - La maîtrise d'ouvrage représente l'ensemble de tâches que doit assurer le propriétaire des installations afin qu'elles soient conçues en adéquation avec la demande et gérées de manière durable. Lorsqu'on parle de « distribution d'eau », la maîtrise d'ouvrage est le plus souvent assurée par les communes, ou par l'Etat dans les pays fortement centralisés.

3 - Par contrat, le consortium Aguas Argentinas (filiale de Ondéo Services) doit, d'ici 2023, étendre la desserte d'eau potable à l'ensemble de la population (plus de 11 millions d'habitants), et à 95 % pour l'assainissement. Plus de 1,6 milliards de dollars ont déjà été investis.

4 - Pour faire face aux investissements très importants du projet, le gouvernement bolivien a dû augmenter les prix de l'eau de 35 % à 300 %.

SYSTÈMES D'IRRIGATION EN INDE

Gestion communautaire : un rapport de forces



Au sud de l'Inde (province du Tamil Nadu), la gestion sociale des lacs réservoirs (tanks) irriguant les rizières a longtemps été soumise aux divisions hiérarchiques - symboliques et matérielles - liées au système de castes¹. Cette organisation particulière, en dépit des évolutions du contexte politique et social, continue de s'exprimer fortement en inventant d'autres canaux, moins traditionnels. Etat des lieux par Barbara Benz, ingénieur agronome et étudiante au CNEARC², sur la base d'une étude de quatre villages appartenant à cette province.

12

Pendant longtemps, l'irrigation collective des rizières, grâce à l'eau des *tanks*, a joué un rôle fondamental dans la société locale, rurale, hindoue. En effet, si jusque dans les années 1940-1950 les *tanks* ont été indispensables à la mise en valeur agricole du milieu, ils ont également représenté l'un des piliers de l'organisation sociale en Inde.

Une gestion des *tanks* hiérarchisée

Les *tanks* étaient contrôlés par des familles de hautes castes (également propriétaires des terres irriguées), qui maîtrisaient de ce fait l'accès aux ressources les plus importantes du village. Les institutions régulant l'usage des *tanks* étaient alors fortes et autonomes, à l'écart de toute intervention de l'Etat colonial : les décisions concernant le partage et la distribution de l'eau, la maintenance des infrastructures et la régulation des conflits entre usagers, revenaient aux hautes castes ; les travaux matériels étaient exécutés par des ouvriers agricoles, essentiellement des intouchables.

Des institutions qui se sont affaiblies

Néanmoins, au cours des décennies qui suivirent l'indépendance du pays en 1947, certaines transformations ont contribué à fragiliser la configuration de ce modèle de gestion : morcellement de la propriété foncière et multiplication des acteurs sur les périmètres irrigués, raréfaction de la main d'œuvre agricole, diminution de la ressource en eau des *tanks*, liée notamment à des problèmes de maintenance et de gestion. Ces facteurs multiples, en interaction, se sont en outre combinés avec une remise en cause du système de castes. Aujourd'hui, dans les quatre villages étudiés³, la plupart des institutions de gestion des *tanks* ont ainsi disparu et l'eau des *tanks* ne suffit plus à irriguer l'ensemble du périmètre.

Pompage privé...

En contrepartie, l'utilisation des forages individuels, permettant d'utiliser l'eau des nappes phréatiques pour l'irrigation, s'est rapidement développée. Mais, de part le coût de ces forages, l'accès à cette ressource souterraine se trouve aujourd'hui réservé aux propriétaires fonciers issus des anciennes castes dominantes. L'établissement de marchés de l'eau informels permet aux autres agriculteurs de leur en acheter pour mener à bien leurs cultures, tout en recréant des liens de dépendance et de domination au sein du périmètre.

... et maintien des rapports de domination

Dans ce contexte, et du fait des risques de surexploitation de la nappe phréatique par les forages, divers intervenants (ONG ou organismes d'Etat) tentent de réhabiliter l'irrigation par *tanks* en rénovant les infrastructures et en constituant des associations d'usagers. Cependant, dans les quatre villages étudiés, celles-ci sont gérées par ces mêmes grands propriétaires représentants des hiérarchies locales. Ces derniers étant aussi ceux qui bénéficient de la vente de l'eau souterraine, ils se trouvent donc, *a priori*, plus intéressés par celle-ci que par la réhabilitation des *tanks*...

Barbara Benz

1 - Les castes ou *jati* constituent un système socio-religieux hiérarchisé qui divise la société en milliers de groupes socio-professionnels héréditaires, endogames et hiérarchisés. Les *jatis* se basent sur les notions de pureté / impureté et se confondent, au niveau des relations sociales, avec l'opposition supérieur / inférieur et les notions de hautes, moyennes et basses castes. Les intouchables sont hors castes, totalement « impurs ».

2 - CNEARC : Centre national d'études agronomiques des régions chaudes (www.cnearc.fr).

3 - Vanur, Vilvanatham, Pulichapallam et Irumbai (district de Vanur).

LES APPROCHES ANGLOPHONES ET FRANCOPHONES DU SECTEUR DE L'EAU

Les Anglais, les Français et l'eau : des synergies à construire

L'accès à l'eau potable, droit fondamental humain ?

Ce principe est de plus en plus reconnu, de même que l'amélioration de la santé des populations par la sécurité de l'approvisionnement en eau et une meilleure hygiène du milieu. Pour autant, il existe des différences mais aussi de fortes complémentarités entre les conceptions et types d'intervention des opérateurs français et anglais dans les projets d'eau et d'assainissement, notamment dans le cas de l'hygiène.

Une problématique complexe, trop rarement abordée, que nous présentons ici

Esther Monier-Illouz et Franck Foucher ¹, depuis le siège de l'ONG anglaise WaterAid.

13

Les Français ont, depuis longtemps, tendance à financer des équipements techniques sophistiqués (réseaux d'eau potable et d'assainissement) dans des quartiers ou espaces ruraux ².

L'approche française : globale et techniciste

En dépit de leur coût, ces infrastructures ont l'avantage d'être conçues pour correspondre à la fois aux besoins et conditions socio-économiques ainsi qu'aux caractéristiques du site à aménager (topographie, nature des sols, climat...). Cette approche repose sur une planification initiée par des acteurs locaux (collectivités), au travers de dynamiques appelées « développement local », ou encore « maîtrise locale d'ouvrage ».

En milieu urbain, les acteurs français proposent des schémas d'installation

et/ou de réhabilitation, ainsi que des modes de gestion des services d'eau et d'assainissement (gestion déléguée, affermage etc.).

D'importantes ressources ont, en outre, pour but d'appuyer les auto-



rités locales impliquées dans la gestion des ouvrages, dans le contexte de la décentralisation.

La démarche de WaterAid tend, en revanche, à faire participer les popu-

lations aux choix technologiques, financiers, et à la mise en œuvre des projets (gestion des infrastructures).

L'approche anglaise : communautaire, « du bas vers le haut »

Ce principe (« empowerment » ou « renforcement des capacités ») a conduit à constituer des partenariats avec des organisations locales (ONG, collectivités décentralisées...) et avec les autres acteurs du secteur privé, formel et informel. WaterAid collabore également avec les pouvoirs publics, avec lesquels elle négocie à propos des politiques nationales et internationales sur l'accès équitable et durable à l'eau potable dans les pays du Sud.

Ce positionnement particulier de WaterAid - en tant que médiatrice et conseillère, plutôt qu'en opératrice directe - lui permet, en retour,

WaterAid

Créée en 1981, WaterAid est la seule ONG internationale, anglaise, dédiée exclusivement à l'approvisionnement en eau, à l'assainissement et à la promotion de l'hygiène pour les populations les plus pauvres.

Elle intervient en milieu rural, et, depuis quelques années, en milieu urbain dans une quinzaine de pays en Afrique et en Asie.

Soixante salariés travaillent au siège de l'association, 150 autres personnes mènent leurs activités à l'étranger.

une adaptation technique aux compétences locales, un abaissement du coût des réalisations ainsi qu'une meilleure pérennité des programmes.

L'hygiène, un enjeu majeur

Dans les pays en développement, les maladies diarrhéiques continuent de tuer cinq millions de personnes par an, en majorité des enfants de moins de 5 ans.

Comment améliorer la santé des populations dans les pays où francophones et anglophones interviennent ? Face à cet enjeu, comment assurer la qualité de l'eau et de l'environnement ?

La dimension curative

Les francophones se situent plutôt en aval : l'eau est considérée comme une ressource à extraire, puis à distribuer, elle doit être traitée avant sa consommation par l'homme. En milieu urbain, une importance toute particulière est accordée à l'assainissement collectif et à l'élimination des eaux usées (égouts). En milieu rural, des techniques à moindre coût sont développées

pour permettre aux populations de protéger, conserver et traiter l'eau de boisson.

La dimension préventive

L'approche anglophone, la plus souvent préventive, met en revanche l'accent en amont sur la limitation du risque de pollution. WaterAid encourage les populations à adopter des comportements sains, susceptibles de limiter la contamination fécale à travers l'eau et l'environnement.

Sur cette question, l'Organisation mondiale de la santé (OMS) a identifié trois comportements clés ayant un impact sur la santé : l'évacuation saine des excréta de l'environnement immédiat (en particulier ceux des jeunes enfants et des malades

ment et actions de sensibilisation à l'hygiène), la différence réside dans l'accent plus ou moins prononcé sur tel ou tel segment de la chaîne de transmission des maladies hydriques.

Deux démarches complémentaires

Ces distinctions constituent assurément un domaine de complémentarité fructueux dans le développement des capacités des populations, des services d'eau et d'assainissement locaux. Sans oublier que cet objectif commun - un accès amélioré à une eau et à un environnement sains - s'inscrit dans le double contexte de lutte pour la réduction des pauvretés et la gestion durable des ressources. Face à l'urgence de ces enjeux, ne serait-il pas opportun de commencer, dès maintenant, à identifier des programmes de travail conjoints pour mettre en œuvre de telles synergies d'actions ?

**Esther Monier-Illouz
Franck Foucher**



Une séance de sensibilisation à l'hygiène par Sita Adikhari, l'animateur santé du village, dans le cadre d'un projet intégré eau, assainissement, hygiène. Bangshree, Népal, 1993.

atteints de diarrhée) ; le lavage des mains aux moments critiques ; la protection de l'eau des sources de pollution fécale, à la source et au foyer, La promotion de telles habitudes, en plus des installations « classiques » d'approvisionnement en eau et d'assainissement (construction de latrines), engendre parfois d'importants changements de comportement, c'est pourquoi elle intègre toujours les pratiques et contraintes locales existantes.

En définitive, si Français et Anglais tendent à prôner une approche « intégrée » des projets (approvisionnement en eau, assainisse-

1- Ester Monier-Illouz est, depuis 1999, responsable à Londres du projet « pilote » Mali et Burkina Faso et de la mise en place de partenariats avec les organisations francophones de l'eau. Son positionnement est donc double, en tant que francophone travaillant pour une ONG anglaise, dans des régions francophones. Franck Foucher, diplômé en géographie tropicale et en coopération internationale (université Paris I), a effectué un stage à WaterAid de mai à septembre 2000.

2 - Les stratégies françaises sont étudiées en référence à la littérature sur la coopération française ; l'expérience de WaterAid illustre, quant à elle, plus largement la stratégie des acteurs anglais du développement. Il y a bien sûr de nombreuses nuances dans les actions que cet article ne peut aborder.

Pour plus de renseignements WaterAid

Organisation caritative n° 288701
Prince Consort House 27-29 Embankment,
Londres SE1 7UB, UK.
Tél. + 44 (0) 20 7793 4500, Fax (4545)
www.wateraid.org.uk

L'eau, levier géostratégique au cœur des conflits



Au Proche-Orient, le désert occupe 96 % des terres. L'eau y demeure le « pétrole vert », nécessaire pour assurer la sécurité alimentaire de ses populations et de ses projets de développement. Mais elle constitue surtout un enjeu géopolitique au cœur des rivalités régionales.

La question de l'eau est un enjeu essentiel et stratégique pour tous les pays du Proche-Orient. La région souffre en effet d'un déséquilibre structurel entre les ressources en eau existantes et la très forte croissance démographique.

Mais l'eau demeure aussi un instrument de pression « hydropolitique ». En amont de la Syrie et de l'Irak, la Turquie contrôle les sources de l'Euphrate et du Tigre, l'Egypte interdit à ses pays riverains (Ethiopie et Soudan) de construire des barrages sur le Nil, tandis que la Syrie et la Jordanie placent Israël dans une situation vulnérable, le plateau du Golan lui fournissant un tiers de sa consommation en eau.

Un sempiternel objet de négociations

Le paysage politique régional s'est modelé dans le cadre de la maîtrise et de l'exploitation des ressources en eau. Rappelons ainsi qu'une cause sous-jacente à la guerre des Six Jours entre Israël et les pays arabes a été la maîtrise de la vallée du Jourdain. Les tractations sur les problèmes non résolus de partage des eaux furent poursuivies pour trouver des solutions. En 1994, la Jordanie et Israël ont ainsi paraphé un traité de paix sur l'utilisation commune des eaux du Golan.

Les territoires occupés fournissent un éclairage précis de ces enjeux. En 1998, B'Tselem¹, une importante organisation israélienne de défense des droits de la personne, a dénoncé la politique de l'Etat hébreu en matière d'eau, responsable selon elle de la pénurie d'eau qui affecte les Territoires palestiniens. Les disparités restent en effet accrues : selon la Banque mondiale, 90 % de l'eau de Cisjordanie est utilisée au profit d'Israël, alors que la consommation d'eau domestique d'un citoyen israélien est trois fois supérieure à celle d'un Palestinien.

Un quotidien à gérer

Après la guerre des Six Jours, Israël constitua très vite les ressources en eau régionales en une « propriété publique soumise au contrôle de l'Etat² ». Depuis, Israël use de fortes contraintes administratives ou militaires, empêchant tout développement de nouvelles sources d'approvisionnement dans les Territoires ; depuis 1975, un système de quotas impose aux Palestiniens un rationnement des eaux.



(c) Sylvain Armitage

Poste de revente d'eau, Hébron, 1999.

Face au dispositif institutionnel israélien très centralisé, les municipalités palestiniennes sont placées dans une dépendance accrue. Le cas d'Hébron est symbolique. La responsabilité de l'approvisionnement domestique est partagée entre la Mekorot³ et la municipalité d'Hébron. Face aux difficultés de distribution, les autorités palestiniennes ont dû adopter des mesures de substitution, dont le rationnement de l'eau par un système de rotation. Celui-ci a entraîné l'avènement d'un marché parallèle de revente dont l'Autorité palestinienne ne peut contrôler les pratiques corruptrices. La pénurie d'eau favorise, en outre, la propagation de maladies hydriques : 50 % des patients hébronites souffrent de complications liées au manque d'eau saine.

Des solutions en attente

Face à une telle situation, il apparaît nécessaire d'adopter une approche régionale, concertée, pour la gestion des ressources en eau. Encore faut-il que les différents territoriaux et politiques trouvent des solutions justes et durables, basées sur la légalité internationale. Tous les projets de coopération internationale en restent donc au domaine de la spéculation et sont suspendus à la résolution du conflit.

Matthieu Métayer

1 - Voir le site internet de B'Tselem (centre d'informations pour les droits de l'homme dans les Territoires occupés) : www.btselem.org

2 - Selon la loi israélienne sur l'eau de 1959.

3 - Compagnie israélienne de gestion de l'eau.



Barrons la route aux barrages !

Les grands barrages constituent une source grandissante de nuisances et de conflits. Les extraits de cet article récent, tirés du journal brésilien Tempo Presença¹, exposent l'avancée de la réflexion au niveau international sur l'impact de ces projets. Principalement portée par les mouvements écologistes et ceux issus des populations directement touchées, cette mobilisation parvient difficilement à influencer sur le cours des constructions actuelles ou à venir.

16

Les polémiques sur l'impact de la construction des grands barrages (hauteur supérieure à 15 mètres) n'ont cessé de croître ces dernières années, dans de nombreux pays. Il s'avère que, contrairement aux promesses avancées par les promoteurs de ces barrages, ces implantations ne contribuent guère au développement : inondation de terres fertiles, destruction de forêts, immersion de zones habitées et d'infrastructures, déplacement forcé de populations, occupation de terres indigènes. Outre des coûts pharaoniques de construction qui lèsent les finances publiques, les populations locales supportent l'ensemble des impacts négatifs tandis que les principaux bénéficiaires sont ailleurs (villes, industries consommatrices d'électricité...).

Un débat fortement mobilisateur

Certaines critiques ont ainsi convergé sur les entreprises du secteur hydroélectrique, les agences chargées de traiter la question de l'eau et les bailleurs de fond internationaux, en provenance de mouvements de résis-

tance divers (des mouvements pro-environnement aux populations directement concernées), tant sur le plan local qu'international. En mars 1997, ces derniers ont ainsi revendiqué l'examen de modes de développement alternatifs à la construction de grands barrages, la prise en compte de la présence de populations riveraines et la coexistence avec les écosystèmes,



Cheiro de terra (CPT-SE), n° 132, mars/avril 2001

dont l'ensemble serait réalisé par une commission indépendante. En mai 1998 a eu lieu la première réunion de la Commission mondiale des barrages (CMB), chargée d'évaluer les projets des grands barrages sur tous les aspects précédemment évoqués². Le rapport de cette Commission, présenté le 16 novembre 2000 à Londres au public et aux acteurs concernés, a dressé un

constat polémique : il est impossible de déterminer les impacts réels de la construction de grands barrages. En revanche, la plupart des conclusions sont proches des critiques précédemment émises : les grands barrages ne remplissent pas leurs promesses ; avec le recul, plus ils sont gigantesques, plus les résultats sont négatifs.

Des mesures encore en attente

Si ces points ont été reconnus par la Banque mondiale et un certain nombre d'acteurs internationaux, le débat n'est que lancé, plaçant les responsabilités au niveau politique. Au Brésil, le Plan décennal de l'entreprise d'Etat Electrobras prévoit une augmentation annuelle de la production hydroélectrique de 65 %, soit la construction de 156 usines hydroélectriques, dont 40 sont en cours de réalisation. Il est plus que temps d'engager un véritable débat sur la politique de l'énergie et de l'eau, alors que s'accumulent les menaces sur cette ressource naturelle vitale.

**Christine et Jean-Marc Petit
Hugues Boivins**

1 - N° 317, mai-juin 2001.

Auteurs : C.B. Vainer, professeur de l'IPPUR/UFRJ (respectivement : Instituto de pesquisa e planejamento urbano regional / universidade Federal do Rio de Janeiro), F.B. Vieira, maître de conférence de l'IFCS/UFRJ, D.C. Pinheiro, étudiant de l'IPPUR/UFRJ (équipe « projet énergie électrique, territoire, environnement et conflit social »).

2 - L'idée de cette Commission a émergé lors d'une réunion en 1997 à l'initiative de la Banque mondiale et d'une ONG (l'Union internationale pour la conservation de la nature) et réunissant l'ensemble des acteurs concernés.

Kanel : un service de l'eau amélioré pour 10 000 personnes

Kanel, petit centre urbain en pleine croissance de la vallée du fleuve Sénégal, disposera bientôt d'un service de l'eau performant et pérenne. Ingénieurs sans frontières et l'ensemble des partenaires impliqués travaillent depuis sept ans à ce projet, en France comme au Sénégal. Petite chronologie et témoignage du volontaire d'ISF.

Sn poste depuis juillet 2001, Michel Tissot orchestre la phase « réalisation » de ce projet (voir encadré). Il est chargé de surveiller la bonne marche du chantier, de former les personnes qui exploiteront le réseau et d'assurer l'indispensable coordination entre tous les partenaires, en collaboration avec un ingénieur sénégalais.



L'apprentissage d'une gestion administrative rigoureuse : l'inscription des abonnés sur le registre des branchements privés. Kanel, Sénégal, octobre 2001

Te voilà à Kanel, depuis quelques mois, pour mener à terme ce projet. Quel est ton rôle précis, là-bas ? Ma mission est d'apporter un soutien au comité de gestion dans sa transition vers un nouveau service de l'eau et d'assurer l'interface entre le comité et l'entreprise qui réalise les travaux : il s'agit à la fois un travail d'audit mené avec les intéressés, d'un accompagnement dans la formalisation de la gestion, et de l'apport des expériences passées d'ISF dans ce domaine.

Comment s'organise la concertation autour de la propriété du réseau de distribution ?

Au Sénégal, la ressource en eau et les infrastructures de distribution sont propriétés de l'Etat. Dans le cas de

Kanel, le projet est financé avec une très forte participation des ressortissants de la commune. La question de la propriété des infrastructures se pose donc, d'autant que la loi sur l'eau sénégalaise est floue, ce dont le porteur du projet (l'AJUK) souhaite profiter pour faire valoir ses droits, à savoir la maîtrise de la gestion de l'eau au niveau local (avant la rétrocession éventuelle à une société privée).

Les changements dans la gestion du service de l'eau posent-ils problème eu égard aux habitudes locales ?

Dans une communauté comme Kanel, en pleine transition vers un mode de vie urbain, les habitudes sociales autour de l'eau changent. Les solidarités traditionnelles sont encore fortes : il est fréquent que les membres d'une concession partagent leur branchement privé avec leurs parents et voisins. Avec une facturation forfaitaire, ce comportement posait des problèmes évidents de recouvrement. En fonctionnant au volume, ces habitudes se centreront sur un cercle de relation plus restreint. Parallèlement, l'augmentation du nombre de branchements privés diminuera la nécessité de recourir à cette solidarité locale.

Comment les Kanellois, habitués à d'autres modes de décision, s'adaptent-ils aux procédures « formelles » ?

Avec beaucoup de souplesse ! C'est une grande partie de mon travail d'animation d'arriver à concilier la culture de la discussion avec les nécessités imposées par des interlocuteurs ayant une culture plus « formaliste » :

Cinq ans de mobilisation !

Le projet Kanel a débuté en 1995 lorsque l'Association des jeunes unis de Kanel (AJUK), par l'intermédiaire de l'Association des ressortissants de Kanel en France (ARKF), a sollicité ISF pour un appui méthodologique et technique à l'extension et la rénovation du réseau d'adduction d'eau potable de la ville de Kanel. L'enjeu : construire un service de l'eau pérenne en mobilisant l'ensemble des acteurs locaux. Les missions des volontaires du groupe ISF Paris IV se sont ensuite succédées : mission de « reconnaissance » en 1996, mise en place d'une nouvelle pompe électrique en 1997, étude détaillée en 1998-1999. En 2000, les partenaires ont travaillé sur la future gestion du service de l'eau. Afin d'éviter les gaspillages tout en disposant de l'eau courante à toute heure, le comité local de gestion de l'eau a décidé d'installer des compteurs et de facturer aux usagers le volume réellement consommé. Les travaux, exécutés par une entreprise sénégalaise, devraient s'achever très prochainement. Le coût total du projet est d'environ 300 000 euros.

l'entreprise de travaux, les financeurs, l'Etat sénégalais, mais également ISF et les ressortissants de Kanel.

Quel est l'impact de l'environnement politique dans le projet ?

Les Kanellois espèrent que la réforme territoriale instituée Kanel en chef-lieu de département. Le projet d'adduction en eau est donc mis à contribution pour promouvoir sa candidature...

Propos recueillis par Florence Colas

Quand les touristes boivent, l'île de Djerba trinque...

Parmi les méfaits du tourisme sur l'environnement, l'eau est particulièrement touchée.

Eau d'irrigation épuisée, eau de consommation non potable, ce sont les populations locales qui souffrent en premier lieu de ce phénomène. Zoom sur la très touristique île de Djerba, en Tunisie.

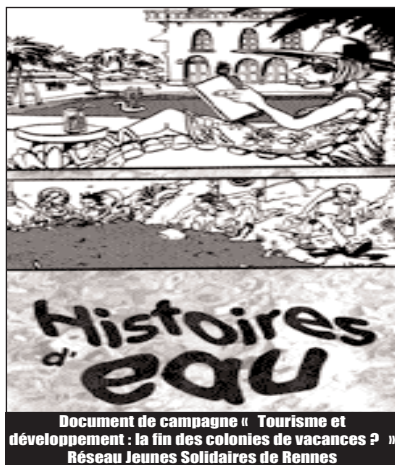
Avec la création des premiers clubs Méditerranée dans les années 1950, les populations locales des pays du Sud et leur environnement ont connu les premiers méfaits du développement d'un tourisme de masse. Le plus visible d'entre eux est le bétonnage massif des côtes, notamment en Tunisie ou en Thaïlande, avec la prolifération d'énormes structures hôtelières défigurant le paysage sur des centaines de kilomètres. Parallèlement, d'autres problèmes tout aussi graves sont apparus dans ces mêmes pays : tourisme sexuel, mendicité, accélération de l'exode rural... et problème de l'eau.

Un touriste assoiffé

Le touriste occidental est en effet non seulement un grand consommateur de béton, mais aussi un grand consommateur d'eau, surtout lorsque l'on inclue les vastes piscines et l'arrosage généreux des golfs et jardins. Un touriste résidant en hôtel consomme 7 à 10 fois plus d'eau qu'un habitant pour arroser son champ¹. C'est le cas à Phuket, en Thaïlande, avec une tendance qui n'a guère de chance de s'inverser : l'eau à destination de la population est tout simplement rationnée, pendant qu'elle continue de couler à flots dans les hôtels.

L'exemple de la Tunisie est l'un des plus frappants. Le nombre de touristes a explosé ces vingt dernières années pour cumuler à 900 000 visiteurs par an. Hors Europe, la Tunisie est la première destination touristique des Français, et en particulier l'île de Djerba, avec plus de 50 000 lits². Sur le front de mer, les constructions massives ont contribué à l'érosion du littoral, avec un impact environnemental énorme (disparition progressive des palmiers). Quant à l'eau, la Tunisie est confrontée à

deux types de problèmes, en amont et en aval du chemin parcouru par l'eau. La consommation d'eau sur l'île (irrigation et consommation domestique des habitants et touristes) est estimée à 100 000 m³ par jour. En dépit des nombreuses citernes, l'eau acheminée du continent ne suffit plus. La surface des terres agricoles et des jardins a été tellement réduite que l'île ne produit plus que 10 % de ses besoins alimentaires³.



L'irrigation a été peu à peu abandonnée et les agriculteurs ont quitté leurs champs pour venir travailler... dans les hôtels, qui emploient à eux seuls 50 % de la population active de Djerba⁴.

Lutter localement

Face à ce tableau alarmiste, il existe pourtant des perspectives encourageantes. La demande actuelle des hôtels en produits frais devrait faire prospérer de nouveau l'agriculture djerbienne, avec le lancement de nouvelles cultures : pommes, raisins et même élevages de cailles et de lapins... La création d'un jardin botanique devrait aussi assurer la sauvegarde du palmier, grâce aux soins

spécifiques dispensés par un personnel qualifié. Mais ce ne sont là que des solutions ponctuelles. Des options plus radicales sont en cours d'étude, comme l'évaluation des possibilités de dessaler l'eau de mer et la nappe artésienne. Mais l'île de Djerba ne pourra se passer d'une politique d'économie de l'eau, applicable aussi bien aux touristes qu'aux habitants.

Sensibiliser globalement

En attendant, des campagnes de sensibilisation sur l'économie d'eau, en direction des touristes, peuvent contribuer à une baisse notable de la consommation dans la plupart des hôtels. Ainsi, en 2001, deux grandes campagnes d'opinion ont eu pour objet d'informer les occidentaux sur les méfaits du tourisme dans les pays du Sud. La campagne « Tourisme et développement : histoires d'eau », menée par le Réseau jeunes solidaires de Rennes, a abordé le problème encore méconnu de la consommation excessive d'eau par les touristes au Sud. La campagne d'Agir Ici s'est, quant à elle, mobilisée « pour un tourisme responsable », en faisant pression sur les acteurs de la filière touristique, notamment pour les inciter à respecter la charte « tourisme et éthique »⁵.

Cécile Barthe-Dejean

1 - Document de campagne du Réseau Jeunes Solidaires de Rennes, « Tourisme et développement : histoires d'eau, la fin des colonies de vacances ? », 2001. Contact : Roland Soubeyrand. Tél. 02 99 30 48 11.
 2 - « L'île où le touriste est roi », Ridha Kefi, revue *Jeune Afrique*, n° 1815, 1995.
 3 - Idem.
 4 - *Tunisie*, guide Hachette, Col. Guides bleus évasions, 1999.
 5 - Pour en savoir plus sur ces campagnes :
 - Document de campagne « Quand les vacances des uns font le malheur des hôtes », Agir Ici, 2001/2002. Tél. 01 56 98 24 40 - www.agirici.org
 - Dossier accompagnant le document précédent, « Tourisme Nord-Sud : nouveaux acteurs, nouvelles pratiques », réalisé par le CDTM (Centre de documentation tiers-monde) de Paris, 2002. Tél. 01 42 82 07 51.
 - Voir aussi le dossier du n° 48 de la revue *Ingénieurs sans frontières*, consacré au tourisme équitable.

L'expérience d'un programme conjoint

Désormais reconnue pour son expérience dans le domaine des projets d'adduction d'eau potable (AEP), Ingénieurs sans frontières, en étroite collaboration avec le GRDR¹, s'implique fortement dans le volet hydraulique du programme porté par le CFSI² sur la région de Kayes (Mali), tant au niveau institutionnel qu'opérationnel.

Au Mali et depuis plusieurs années, la décentralisation se met progressivement en place. Elle se caractérise dans le domaine de l'hydraulique par un transfert de compétences de l'Etat aux jeunes communes, d'où le repositionnement des différents acteurs : Etat, communes, associations locales, experts locaux, ONG et migrants. Ces derniers sont particulièrement présents dans la région de Kayes, ce qui explique le foisonnement de projets et d'initiatives diverses.

La Plate-forme opérationnelle du CFSI

Face à cette nouvelle donne, le CFSI, fidèle à sa fonction d'« ensembler » des ONG françaises, a mis en place une Plate-forme destinée à favoriser la réalisation d'actions concertées de développement dans cette région, organisée en trois volets : formation, activité économique et AEP.

Ayant la responsabilité conjointe de la partie hydraulique, ISF et le GRDR ont conduit, en collaboration avec un expert local (Moussa Dao) une première phase de diagnostic permettant d'émettre deux recommandations majeures : l'amélioration des pratiques d'accompagnement et de concertation, notamment au Nord, en étroite synergie avec la direction régionale de l'Hydraulique (DRH) à Kayes ; la promotion d'une expertise en matière de faisabilité avec la mise en place expérimentale d'un Fonds d'étude technique (FET), principal outil.

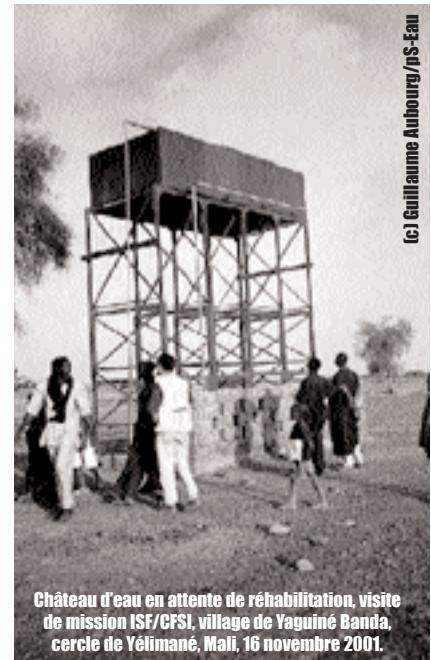
Une collaboration étroite et fructueuse avec le GRDR

Pierre Lévy (chargé de mission ISF) et Sylvie Durepaire (son homologue au GRDR) ont beaucoup travaillé ces trois derniers mois pour accompagner le nouveau comité de pilotage de ce FET à Kayes.

Cinq groupes ISF sont aujourd'hui impliqués avec leurs partenaires migrants dans des projets d'AEP en région de Kayes : Lyon, Saint-Etienne, Toulouse, Limoges et Paris v. La réappropriation du dispositif CFSI par ces groupes a demandé du temps, mais grâce à l'accompagnement spécifique du chargé de mission, tous, aujourd'hui, identifient clairement la valeur ajoutée d'une telle plate-forme : bonne connaissance du contexte et des acteurs locaux, capitalisation d'expériences, personnes ressources, synergie stimulante.

Pari réussi : l'apport original des groupes ISF

Les autres acteurs, parfois sceptiques quant au rôle des étudiants, reconnaissent à leur tour cet apport original mais déterminant des groupes ISF dans les projets d'AEP : facilitation du transfert de décision des migrants (initiateurs du projet) vers les villages (porteurs du projet), aide à la mise en place des comités de l'eau en concertation avec la commune,



Château d'eau en attente de réhabilitation, visite de mission ISF/CFSI, village de Yaguiné Banda, cercle de Yélimané, Mali, 16 novembre 2001.

amélioration des capacités locales en matière de gestion de projets, appui aux dossiers d'études de faisabilité...

Une expérience profitable à toute la fédération ISF

Enfin, l'apport de ces groupes a largement été réinvesti au sein de la coordination géographique Mali. En effet, si cette dynamique permet de capitaliser une expérience profitable à tous les autres groupes ISF impliqués sur le même type de projet AEP, elle amorce aussi, plus largement, une réflexion déterminante sur le rôle spécifique joué par un groupe ISF dans un projet de développement.

**Pierre Lévy
Thérèse Collinet**

1 - GRDR : Groupement de recherche pour le développement rural.

2 - CFSI : Comité français pour la solidarité internationale, dont fait partie ISF.

Faites vivre la revue

Ingénieurs sans frontières !

Notre revue met en évidence les interdépendances sociales, politiques, économiques et culturelles entre les pays du Nord et du Sud, dans le but de favoriser des comportements individuels et collectifs solidaires. Elle présente aussi l'actualité des engagements de l'association Ingénieurs sans frontières qui édite et élabore la revue.

Je souhaite souscrire un abonnement

(frais de port inclus)	4 numéros	8 numéros
Prix individuel « normal »	<input type="checkbox"/> 15, 50	<input type="checkbox"/> 29
Etudiants, précaires	<input type="checkbox"/> 12, 20	<input type="checkbox"/> 23
Hors métropole	<input type="checkbox"/> 19, 50	<input type="checkbox"/> 35



Je souhaite commander au numéro (port compris) **Quantité**



- « ONG, vos papiers ! », 3^e trimestre 2001, n° 50 : **5** X
- « L'ingénieur citoyen », 1^{er} trimestre 2001, n° 49 : **5** X
- « Vers un tourisme équitable », 3^e trimestre 2000, n° 48 : **3** X
- « Au Nord et au Sud, agir contre le sida », 2^e trim. 2000, n° 47 : **3** X

N° X : « L'économie solidaire » (n° 46), « L'éducation des adultes dans les pays du Sud » (n° 45), « Volontaires : un engagement, des trajectoires » (n° 44), « Drogues : production, trafic et consommation » (n° 43), « L'Occident, un modèle inévitable ? » (n° 42) : **3**

Je soutiens le fonds de lecteurs solidaires

Certaines personnes ou structures du Nord et du Sud souhaitent recevoir notre revue mais en sont empêchées pour des difficultés économiques.
Je verse la somme de

TOTAL

- A renvoyer à Florence Colas, Ingénieurs sans frontières, 14, passage Dubail, 75010 Paris -
- **Merci** -

En votre aimable règlement par chèque bancaire ou postal, à l'ordre d'ISF / Par virement (cf. notre RIB)
Domiciliation : BFCC OPERA 4 rue Auber 75009 Paris

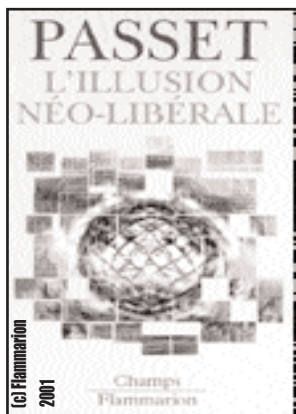
Titulaire du compte : ISF, 14, passage Dubail, 75010 Paris
Code banque code guichet N° de compte clé RIB
42559 00028 00028 21026605807 58

Contact revue ISF : F. Colas
Tél. : 01 42 09 50 64
Email : florence.colas@isf-france.org

Z O O M

MAIS

AUSSI...



L'illusion néo-libérale

René Passet

Flammarion, 2001

Le monde est en mutation : le moteur du développement se déplace de l'énergie à l'information. Dans le même temps, notre capacité technologique et le suivi aveugle des thèses néolibérales, qui subordonnent l'être humain et la nature à la sphère économique, menacent la viabilité de notre environnement. René Passet décortique les forces, les faiblesses, les limites d'une pensée enfermée dans ses certitudes et propose, au-delà, une alternative.

Une certaine idée du monde.

L'Utopie comme méthode

Edgar Pisani

Seuil, avril 2001

L'activité humaine a-t-elle « pour premier objet le profit et la domination de quelques-uns ou l'épanouissement de tous les êtres, de toutes les communautés et de la nature ? » Comment « refonder » l'action politique en replaçant l'homme au cœur du développement de la société ? En donnant la parole à tous les acteurs-citoyens, en dépassant l'institutionnalisation actuelle de la démocratie ? Est-ce possible et si oui, sur quelles bases ? En quelques paragraphes incisifs, Edgar Pisani brosse avec conviction des pistes et des idées, initialement sur la demande d'un mystérieux et potentiel candidat à la présidence de la République.



Le Développement, histoire d'une croyance occidentale
Gilbert Rist

Presses de Sciences Po, 2001

L'ouvrage retrace l'évolution du concept de développement depuis la fin des années 1940 jusqu'au concept actuel de développement durable. Il identifie les racines de cette croyance qui a prétendu transformer le monde et mettre un terme à la misère, sans jamais renoncer à la croissance. Quand le besoin de croire est plus fort que le constat d'échec, que faire sinon continuer de croire ?

L'Action humanitaire

Philippe Ryfman

Problèmes politiques et sociaux, N° 864

La Documentation française, 2001
Si l'humanitaire est devenu le nœud d'une multiplicité d'enjeux, l'identification de ces derniers s'avère nécessaire pour comprendre la nature réelle de l'aide humanitaire, ses fondements intellectuels, son histoire, éléments fréquemment mal perçus et sources de controverses plus ou moins vives sur son devenir et son échec supposé.

BROCHURES, REVUES

Un remplaçant de Croissance : Alternatives internationales

Tous ceux attristés par la disparition récente du mensuel *Croissance* peuvent se réjouir : un nouveau magazine sur l'actualité internationale, *Alternatives Internationales*, fruit d'un partenariat entre l'hebdomadaire *Télérama* et le magazine *Alternatives Economiques*, vient de sortir ! *Alternatives Internationales*, 12, rue du Cap-Vert, 21800 Quétigny. Tél. 03 80 48 95 40 - www.alternatives-internationales.fr

Les publications du Programme terre d'avenir

- Le recueil d'expériences n° 6 « Pour un savoir-faire en faveur d'éducation à la solidarité internationale », 2002.
 - La sélection d'outils pédagogiques « Des jeux pour une éducation à la citoyenneté solidaire », septembre 2001.
 - Les Actes de la rencontre-échange entre acteurs d'éducation populaire et d'éducation au développement d'Amérique latine et d'Europe, organisée du 9 au 12 mai 2001 par le Programme terre d'avenir, 2001.
- Contact : PTA, 12, rue Guy de la Brosse, 75005 Paris. Tél. 01 45 35 09 05 - www.globenet.org/terre-d-avenir

« Réinventer l'international : réflexion sur une démarche d'éducation populaire »
CNAJEP, avec la collaboration de l'INJEP, 2002

Le fruit d'une étude de trois ans sur la question du fondement de la spécificité d'une approche d'éducation populaire dans le champ international. L'ouvrage est disponible auprès de l'INJEP au 01 39 17 27 36 ou en écrivant à publications@injep.fr

Mondes rebelles junior

Elisabeth Combres

Florence Thinard

Michalon, 2001 (avec la participation de Médecins du monde). Pour comprendre les conflits et les violences du monde d'aujourd'hui, ce livre intègre, déjà, la description et la réflexion sur les événements du 11 septembre 2001. Pour pré-adolescents et adolescents, comme pour les pédagogues.

Les Blessures du silence, témoignages du génocide au Rwanda

Yolande Mukagasana

Photographies de A. Kazinierakis

Actes Sud, novembre 2001 (avec le soutien de MSF Belgique)
Témoignages des acteurs - victimes et bourreaux - de la tragédie humaine et humanitaire au Rwanda, hommage aux survivants.

Pas de miracle : si vous tapez « eau » sur votre moteur de recherche préféré, il vous renverra une jungle d'informations. Pour vous aider dans votre orientation, la rédaction a sélectionné quelques sites clés...

L'Office international de l'eau (OIEau) (www.oieau.fr)

L'OIEau reste le site de référence sur l'eau pour le public français : la meilleure base de recherche documentaire (<http://eaudoc.oieau.fr>) et un nombre très impressionnant d'informations - concernant aussi bien les pays dits industrialisés que du Sud - et de liens vers d'autres sites.

Association 4 D (www.association4d.org)

Dossiers et débats pour le développement durable, l'actualité, les enjeux...

Horizon local (www.globenet.org/horizon-local)

Base documentaire consacrée au développement local, à la solidarité internationale, à l'économie solidaire et au développement durable.

Les Amis de la terre (www.amisdela terre.org)

Campagnes (sur le changement climatique, l'économie et l'écologie, les OGM, etc.), trimestriels *La Baleine* et *Link*, description du réseau international des Amis de la terre...

Le Programme eau et assainissement (PEA) (www.wsp.org)

Le PEA est un programme financé par une quinzaine de pays, exécuté par la Banque mondiale. Il a pour objectif d'identifier des solutions innovantes pour fournir les services d'eau et d'assainissement aux plus pauvres. Certains de ses documents téléchargeables peuvent s'avérer très utiles dans la préparation d'un projet.

Le Programme solidarité eau (pS-Eau)

(www.pseau.org)

Le pS-Eau est un réseau d'acteurs dont ISF est membre depuis sa création. Son site, mis à jour très fréquemment, est une référence incontournable sur le thème de la coopération internationale dans le domaine de l'eau. Le moteur de recherche sur les personnes et organismes ressources est particulièrement performant et bien adapté aux besoins d'un groupe ISF. En novembre 2001, un répertoire inédit d'actions pédagogiques est mis en ligne, sur le thème de l'« eau et le développement ».

Ecole et nature, réseau français d'éducation à l'environnement

(www.ecole-et-nature.org)

Informations et documents pratiques, actualité de l'éducation à l'environnement, sélection de liens, humeurs...

Thewaterpage (www.thewaterpage.org)

Ce site est l'un des plus complets en langue anglaise sur les enjeux sociaux et environnementaux actuels (par exemple sur le partenariat entre le secteur privé, les collectivités publiques et la société civile). Très confortable d'utilisation, constamment remis à jour.

...Brèves...

La revue que vous avez dans vos mains est la vôtre. N'hésitez pas à nous faire parvenir vos réflexions, infos... L'adresse : courrier@isf-france.org

DERNIÈRES PUBLICATIONS SUR L

Eau, genre et développement durable, expériences de la coopération française en Afrique subsaharienne
P. Chappé, D. Allély, O. Drevet-Dabbous, J. Etienne, J. Francis, A. Morel à l'Huissier, G. Verdelhan Cayre. Col. Etudes et Travaux, Editions du Gret, pS-Eau, ministère des Affaires étrangères, Agence française de développement, Paris, 2002.

Parce que la contribution des femmes au développement est encore peu reconnue, cet ouvrage, à partir de l'expérience de la coopération française en Afrique subsaharienne, propose un état des lieux de l'implication des hommes et des femmes dans les actions de développement du secteur de l'eau et de l'assainissement. Ce travail s'achève sur des recommandations visant à améliorer la participation effective de l'ensemble des usagers dans la gestion de ce secteur.

Revue *Volontaires*, « L'eau, enjeu de paix et de développement »

Les Volontaires du progrès, n° 31, 2002

La revue aborde ici dans son dossier les mouvements de la société civile en Afrique (des paysans aux migrants, en passant par les acteurs privés) qui doivent faire face aux défis de la reconnaissance de l'eau, « bien commun de l'humanité ».

DATES A RETENIR

**Du 2 au 20 mai 2002
La deuxième quinzaine du commerce équitable**

Quinze jours pour informer, sensibiliser les consommateurs, faire connaître le commerce équitable, parler des producteurs du Sud et du besoin de rééquilibrer les relations commerciales Nord-Sud. Les animations de cette manifestation seront organisées au niveau local, coordonnée par la Plate-forme du commerce équitable (PFCE) (voir ci-contre).



Stand d'Artisans du monde lors du séminaire d'ISF, novembre 2001.

Les membres du PFCE : Artisans du soleil, Artisal, Artisanat-SEL, Azimuts, Max Havelaar, Andines, ASPAL, Artisans du monde, Alter Eco, Solidar'Monde, Boutic Ethic, Ti Ar Bed, Yamana, Artisans du Sahel, CCFD et ISF.



Coordonnées des groupes ISF

ISF Albi

ENSTIMAC
Route du Teillet, 81000 Albi
Tél. 05 63 49 31 66
isf@enstimac.fr

ISF Alès-Nîmes

Maison des élèves de l'école
des Mines
572, chemin du Viget, 30100 Alès
Tél. 04 66 86 72 77
isf.ales@caramail.com

ISF Angers

ENSAM
2, boulevard de Ronceray
BP 3525, 49035 Angers cedex
Tél. 02 41 86 05 67
isf@angers.ensam.fr

ISF Besançon

BDE ENSMM
26, chemin de l'Épitaphe
25030 Besançon cedex
Tél. 03 81 40 27 52
isf.besancon@caramail.com

ISF Bordeaux

ENITA
1, cours du Général-de-Gaulle
33170 Gradignan,
Tél. 05 57 96 48 35
isf@enitab.fr

ISF Brest

Bde ENST Bretagne
Technopôle Brest-Iroise
BP 832, 29285 Brest Cédex
isf@maisel-gw.enst-bretagne.fr

ISF Caen

ISMRA - ENSI
6, boulevard du Maréchal-Juin
14050 Caen cedex
Tél. 02 31 53 00 08
isf@ensicaen.ismra.fr

ISF Chambéry

ESIGEC
Université de Savoie pour IsfC
73370 Le Bourget-du-Lac
cedex
Tél. 04 79 75 88 97
isf_chambery@yahoo.fr

ISF Cherbourg

Site universitaire
Rue Louis-Aragon - BP 78
50130 Octeville
Tél. 02 33 01 42 49
isf_cherbourg@yahoo.fr

ISF Compiègne

UTC, BP 649
60206 Compiègne cedex
Tél. 03 44 23 43 76
isf@utc.fr

ISF Dijon

ENSBANA
Esplanade Érasme, 21000 Dijon
Tél. 03 80 39 66 62 (BDE)
ens9716@u-bourgogne.fr

ISF Grenoble

ENSHMG
Domaine universitaire
BP 95, 38402 St-Martin-
d'Hères
Tél. 04 76 82 50 99
isf@hmgpc117.hmg.inpg.fr

ISF La Rochelle

LEPTAB
Université de La Rochelle
Avenue Marillac
17042 La Rochelle cedex
isf.la-rochelle@caramail.com

ISF Limoges

ENSIL
16, rue Atlantis
Parc d'Ester - Technopole
BP 6804, 87068 Limoges cedex
Tél. 05 55 42 36 70
isf_limoges@hotmail.com

ISF Lyon

c/o CPE Lyon
Bâtiment 308, BP 2077
43, boulevard du 11 novembre
69616 Villeurbanne cedex
Tél. 04 78 43 39 69
isfcpelyon@yahoogroupes.fr

ISF Montpellier

Cité ENSAM
BP 6078, 34030 Montpellier
Tél. 04 67 52 11 52 (BDE)
isf@ensam.inra.fr

ISF Mulhouse

ENSCMu
3, rue Alfred-Werner
68093 Mulhouse cedex
Tél. 03 89 42 70 20
isf@univ-mulhouse.fr

ISF Nancy

ENSAIA
2, avenue de la Forêt-de-Haye
54500 Vandœuvre
Tél. 03 83 59 57 94
isf@mines.u-nancy.fr

ISF Nantes

ECN, BDE
1, rue de la Noë, BP 92101
44321 Nantes cedex 3
Tél. 02 40 37 25 33

ISF Nord

ECL
Cité scientifique - BP 48
59651 Villeneuve d'Ascq cedex
Tél. 03 20 91 82 19
isf@eclip2.ec-lille.fr

ISF Orléans

ESEM
8, rue Léonard-de-Vinci
BP 6747
45072 Orléans cedex 02
Tél. 02 38 41 70 57 (BDE)
isf45@yahoo.fr

ISF Paris I

ENPC
6 et 8, avenue Blaise-Pascal
Cité Descartes
Champ-sur-Marne
77455 Marne-la-Vallée
Tél. 01 64 15 33 98
isf@enpc.fr

ISF Paris III

ESTP
57, boulevard Saint-Germain
75005 Paris
Tél. 01 44 07 29 18
isf_paris3@hotmail.com

ISF Paris IV

Télécom
46, rue Barrault, 75013 Paris
isf_paris4@inf.enst.fr

ISF Paris V

BDE ESPCI
10, rue Vauquelin, 75005 Paris
01 45 49 13 40
isfparisv@yahoo.fr

Paris Ouest (ISF95)

ENSEA
6, avenue du Ponceau
95014 Cergy-Pontoise cedex
isf.paris.ouest@caramail.com
01 30 32 10 13

ISF Paris Sud

BDE Supélec
Plateau de Moulon
91192 Gif-sur-Yvette
Tél. 01 46 83 77 77
isf-paris-sud@ifrance.com

ISF Poitiers

ESIP
40, avenue du Recteur-Pineau
86000 Poitiers
Tél. 05 49 45 41 98
isfesip@yahoo.fr

ISF Provence

IMT
Technopole de Château-
Gombert
13451 Marseille cedex 13
Tél. 04 91 05 45 54
isf.provence@netcourrier.com

ISF Rennes

ENSAR
65, rue de Saint-Brieuc
35042 Rennes cedex
Tél. 02 99 54 92 49
isf35@supélec-rennes.fr

ISF Rouen

ESITPA
BP 607
27106 Val-de-Reuil cedex
Tél. 02 32 59 07 92
isfrouen@yahoo.com

ISF Saint-Étienne

ENSM
158, cours Fauriel
42023 Saint-Étienne
Tél. 04 77 42 00 62
isf@messel.emse.fr

ISF Strasbourg

ENGEEES
1, quai Koch,
67000 Strasbourg
Tél. 03 88 24 82 56
isfstrasbg@yahoo.fr

ISF Toulouse

ENSAE
10, avenue Édouard-Belin
31055 Toulouse
Tél. 05 62 17 83 22
isf@supaero.fr

ISF Troyes

UTT
12, rue Marie-Curie,
BP 2060
10010 Troyes
Tél. 03 25 71 76 72
isf@utt.fr

ISF Valenciennes

AMEV
Université du Mont-Houy
59313 Valenciennes cedex 09
isf_val@yahoo.fr

ISF 93

CESTI
3, rue Fernand-Hainaut
93407 Saint-Ouen cedex
Tél. 01 40 11 55 13
isf93@ismcm-cesti.fr

Retrouvez les groupes ISF sur notre site internet : www.isf-france.org

ISF en Europe

ISF ITALIE

Politecnico di Torino
Corso Duca degli Abruzzi, 24, 10129 Torino
Tél. (39) 11 56 57 907 / isf@athena.polito.it

ISF BELGIQUE

Rue Ravestein, 3, B1000 Bruxelles
isf@guest.ulg.ac.be / <http://www.ulg.ac.be/isf>

ISF ESPAGNE

ETSI Industriales
c / José Gutierrez Abascal, 2, 28006 Madrid
Tél. (34) 1 336 30 85 / isfi@ccupm.upm.es